

Je Vote !



Vivre ensemble est une force



Ce document est écrit en FALC
FALC veut dire Facile A Lire et à Comprendre.
Le FALC aide à mieux comprendre les informations.

Ce document m'explique :

- **Qui peut voter ?**
- **Comment je m'inscris sur la liste électorale ?**



Qui peut voter ?

Pour voter, je dois :

- 1- Être français
- 2- Avoir plus de 18 ans
- 3- Être inscrit sur les listes électorales

Une personne sous curatelle ou tutelle peut s'inscrire et voter.

Qu'est-ce que la liste électorale ?

La liste électorale c'est la liste des personnes qui peuvent voter.

Pour savoir si je suis inscrit sur la liste électorale :

- Je demande à la mairie de ma ville

ou

- Je regarde sur internet : [je clique ICI](#)



Si je ne suis pas inscrit sur la liste électorale,
je demande à être inscrit.

Comment m'inscrire sur la liste électorale ?

Je peux m'inscrire :

- À la mairie
- Sur internet
[Je clique ICI](#)



Je peux aussi m'inscrire par courrier :

Je remplis le document trouvé sur internet :

[Je clique ICI](#)



Je remplis et je signe le document.

J'envoie tous les documents à la mairie.

Quels documents pour m'inscrire sur la liste électorale ?

Pour m'inscrire sur la liste électorale j'ai besoin :

- de ma carte d'identité
- ou
- de mon passeport
 - 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois à mon nom et prénom.
Le justificatif de domicile c'est un document qui dit où j'habite.....



Par exemple :

- Une quittance de loyer
- Une facture d'électricité
- Une facture d'eau
- Une facture de gaz



Je vis chez mes parents :

Je demande **une attestation d'hébergement** à mes parents.

Une attestation d'hébergement est une lettre qui précise l'adresse où j'habite.

La lettre doit être écrite à la main.

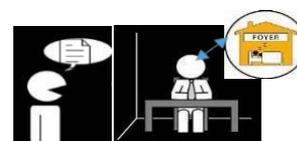


Je vis en foyer :

Je demande une attestation d'hébergement au directeur du foyer.

Une attestation d'hébergement est une lettre qui précise l'adresse où j'habite.

La lettre doit être écrite à la main.



Je suis inscrit :

Je reçois ma carte d'électeur par courrier.

Avec ma carte je deviens **un électeur**.

Un électeur c'est une personne qui peut voter.



Important :

Je peux m'inscrire toute l'année.

Quand il y a une élection dans l'année :
je dois m'inscrire avant une date limite.

Je téléphone à la Mairie pour connaître la date limite



Si je déménage :

Je dois demander mon inscription dans ma nouvelle ville.

